

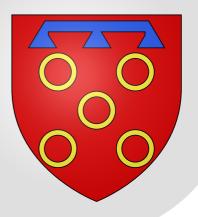
Le Maire et le Conseil Municipal auront le plaisir de vous présenter leurs vœux le samedi 9 janvier 2016 à 18h30 à la salle des fêtes.



Le Mot de Mr le Maire

2015 restera dans les mémoires l'année de la tempête.

Le 16 septembre dernier un ouragan balaie la région, s'abat sur le sud meusien et notre commune est particulièrement touchée par ce phénomène météorologique d'une extrême violence puisque 85% des habitations sont sinistrées par des dégâts divers; y compris les bâtiments communaux.



La flèche du clocher, déplacée par les vents, menace de s'effondrer sur la nef principale et un engagement fort de l'ensemble du conseil municipal permet un début de travaux dès le lundi 28 septembre.

Cet édifice devrait retrouver son emplacement d'origine et sa réparation définitive devrait intervenir à la fin du 1° semestre 2016.

Fin août 2015, le conseil municipal a concrétisé la création du city-stade derrière l'école. Cet équipement était vivement souhaité par les jeunes chardonnerais qui disposent d'un terrain de sport multi-activités.

Dernièrement, la réhabilitation de l'éclairage public a été réalisée par le remplacement des lampadaires au mercure désormais interdits par la législation. Les nouveaux systèmes Leds permettront une économie d'énergie de près de 50% et un retour sur investissement inférieur à 7 années.

En 2016, je poursuivrai l'action dans la réalisation de divers travaux indispensables (réhabilitation de la salle des fêtes, aménagement de voirie, etc...).

Concernant le groupe scolaire, les effectifs sont en baisse et menacent la pérennité des écoles du R.P.I. de Chardogne, Laimont et Neuville sur Ornain. Faute de cantine, plus d'une dizaine d'enfants résidant sur la commune est scolarisée à l'extérieur et il conviendra de mener une réflexion pour cette mise en place dès la rentrée 2016-2017.

Une manifestation culturelle sera organisée le WE des 4 et 5 juin et il sera fait appel à tous les bénévoles disponibles pour participer à cet événement

Suivant la loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 07 août 2015), les régions Lorraine, Champagne Ardennes et Alsace sont fusionnées pour former une seule région.

Le nouveau schéma départemental de cohérence intercommunal, initié par la préfecture, est en cours. Il devrait voir la communauté d'agglomération de Bar le Duc s'élargir et intégrer les communautés de communes de Revigny Copary, Saulx et Perthois, Haute Saulx et Val d'Ornois.

Les objectifs sont d'améliorer les services, les mutualiser pour en diminuer les coûts à l'échelle intercommunale.

Je remercie l'équipe municipale pour son investissement et sa disponibilité au quotidien. J'y associe toutes les personnes qui s'impliquent et participent à la vie communale.

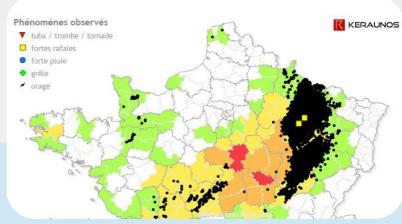
Le climat de douceur régnant sur cette fin d'année incite à passer les fêtes en famille ou entre amis avec bienveillance et convivialité.

Bonne et heureuse année 2016 Benoît-414COUTM, Maire

Henri

L'ex tempête tropicale Henri

Mardi 9 septembre, la tempête tropicale Henri était localisée sur l'archipel des Bermudes niché au cœur de l'Atlantique. Trois jours plus tard, elle soufflait sur Terre-Neuve, puis, touchait l'ouest de la **Bretagne** mardi 15 septembre.



Impacts de foudre et orages sur la Lorraine à 17h, le 16 septembre 2015. © KERAUNOS.ORG

Même si elle s'est officiellement dissipée le **11 septembre** et qu'elle a perdu toute caractéristique tropicale, c'est bel et bien la tempête Henri qui est à l'origine de la mini tornade avec des vents à plus de **135** km/h et des violentes averses qui se sont abattues sur la Meuse.

Quatre communes du département ont été particulièrement impactées par cet événement : Cousances , Chardogne, Tremont-sur-Saulx, Robert-Espagne.

Des toitures aspirées par le vent, des arbres passés au « mixer », une véritable catastrophe qui heureusement n'a duré que quelques minutes et fut aussitôt suivi d'une éclaircie salutaire.

Le plus choquant fut de voir le clocher de notre église qui a résisté à toutes les tempêtes depuis 1869 se déplacer au point de mettre en péril notre église et les habitants de la rue.

Après une mise en sécurité très rapide grâce à l'intervention de notre Maire devant le Préfet, la place fut laissée aux experts.

La sécurisation du clocher aura coûté 287 980,50 euros HT. Il faudra ajouter la location de l'échafaudage jusqu'à la fin des travaux.

Les sommes engagées pour la restauration du clocher sont prise en charge par l'Assurance CMAM les 2 AMIS.

Afin d'être en conformité avec le code des marchés publics, le conseil a décidé de faire un appel d'offre restreint afin d'accélérer les travaux. Après consultation des plis le 23 décembre, les travaux sont confiés à la société LEBRAS avec une mise en œuvre dés janvier 2016.





Vergers dévastés et pierre descellées

Compte administratif 2014

Le conseil municipal vote à l'unanimité (sauf le maire qui ne prend pas part au vote) le compte administatif de l'exercice 2014 qui s'équilibre en section d'investissement à 80 442, 62 € et qui en section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de 426 945,13 €



Budget primitif 2015

Le conseil municipal vote, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif pour l'exercice 2015 qui s'équilibre en section d'investissement à 453 600,00 € et qui laisse apparaître en section de fontionnement un excédent de 153 511,00 €

Taxes locales

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas modifier le taux des taxes locales pour l'année 2015. Ces taux s'établissent donc comme suit :

- Taxe d'habitation : 6.88 %
- Taxe foncier bâti : 14.05 %
- Taxe foncier non bâti : 25,54 %

Travaux 2015

Extension des réseaux d'éclairage public et télécommunications
Ruelle de Coutrot 5 117,41 € TTC

Création d'un City Stade (subventionné à près de 80 %) 77 163,00 € TTC

Travaux de voirie :

-nettoyage de 40 avaloirs et réimplantation de 4 panneaux de signalisation 1 452,64€ TTC

-réfection d'un caniveau, pose d'un drain et rebouchage de nids de poule 3 660,00€ TTC

Travaux de peinture à l'école (casiers classe - sanitaires)
1 454,16 € TTC

Rénovation de l'éclairage public subventionné à 80% **36 152,60 € TTC**

Entretien des espaces verts par les chantiers du Barrois à 468 € TTC par passage 3276,00 €

Balayage des rues du village et des bacs du village 3 fois par an par le CIAS à 495,00 € par passage, soit : 1485,00 € TTC

Travaux réalisés par l'ONF dans la forêt communale : 3 463.50 € TTC

Travaux de mise en sécurité du clocher suite à tempête, indemnisés par l'Assurance CMAM les 2 AMIS pour 287 980, 50 € HT 345 576,60 € TTC

(ommune

Etat Civil 2015



Naissance:

Maëlys SOUEL PURSON le 09 juillet 2015



Mariages:

Aly BALDE et Marie HANOTEL

Nicolas BAUCHET et Catia LOPES GOMES

Grégoire FLEURY et Florence CHOUX

Bienvenue

Le Maire et tous les membres du Conseil municipal souhaitent la bienvenue et une très bonne intégration dans le village aux personnes qui ont choisi de venir vivre à Chardogne en 2015.

Examens

L'équipe municipale tient à féliciter tous ceux et celles qui ont vu leur travail récompensé par l'obtention d'un diplôme en 2015. Compliments .



Décès de Monsieur Maurice THUILEUR, ancien Maire de Chardogne.

Monsieur Maurice THUILEUR est décédé le 3 juin 2015 après de longs mois de maladie.

Il était né à Vavincourt le 30 mai 1941 dans une famille d'agriculteurs. A l'âge de sept ans, sa famille s'était installée à Combles-en-Barrois. En 1962, il épouse une jeune fille de Chardogne où il vient s'installer et où il fera prospérer la ferme familiale de son épouse . De leur union sont nés trois enfants : Christine, Michel et Fabienne qui résident tous au village et qui lui ont donné la joie d'avoir 6 petits enfants qu'il chérissait.

Maurice Thuileur a aussi consacré une grande partie de sa vie à ses concitoyens. Il a d'abord été conseiller municipal puis adjoint au maire. Il a été élu maire de Chardogne en 1977. Pendant 31 ans (5 mandats) il a géré les affaires de la commune. C'est lui notamment qui a entrepris le remembrement des terres agricoles de la communes. Il gardait toujours un calme absolu même lorsque des discutions houleuses animaient le Conseil Municipal. Il était toujours à l'écoute de ses concitoyens. En 2008 il avait décidé de quitter sa fonction d'élu et ne s'était pas représenté lors des élections cette année-là.



Cest plus clair!

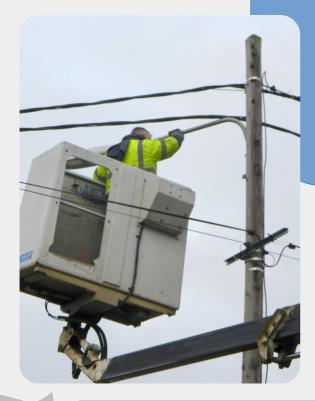
L'éclairage de notre commune était en mauvais état et la tempête a amplifié le problème. Aussi, il était temps de le changer pour améliorer la sécurité de notre village.

Le progrès aidant un nouveau type d'éclairage à vu le jour ces dernières années, un éclairage puissant et très économe à base d'optique et de LED haute puissance.

Cette innovation permet de diviser par trois la consommation sans pour autant perdre en puissance d'éclairage bien au contraire.

70 réverbères de ce type sont maintenant installés dans Chardogne, soit en remplacement de modèles obsolètes ou hors services, soit sur des parties du village qui ne bénéficiaient pas encore d'éclairage public le tout étant subventionné à 80 %.

Plusieurs lampadaires au sodium de fabrication récente, ont été ré-installés aux angles des rues et certaines parties du village sont restées en éclairage de ce type afin de garder une lumière uniforme dans la rue.



Installation des lampadaires par la Société Gallioz





Le City-Stade, au Conseil Municipal on en parlait depuis quelques années !

Le terrassement et la plate-forme ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA . La structure métallique et le gazon synthétique ont été posés par l'entreprise IMAJ.

Quant au gazon naturel autour du city Stade, il a été fourni par Benoit Hacquin et a été semé par Alain Platel et Michel Thuileur, bénévolement .

Actuellement les enfants du villages, accompagnés par les mamans pour les plus jeunes et les ados ont très vite adopté cet équipement qui a été réalisé pour eux par la commune de Chardogne. L'enseignante apprécie également ce site pour entraîner ses petits sportifs.

L'inauguration officielle aura lieu au printemps. Elle sera organisée par la commune et la Société IMAJ. Elle donnera lieu à une manifestation sympathique au cours de laquelle un tournoi de foot pourrait être organisé.





Le projet pédagogique du RPI est axé sur l'expression orale et aussi sur le respect et la maîtrise de leur corps et sur le respect de l'Autre. Pour travailler l'expression orale et corporelle, Madame Catherine MENARD de Chardogne, animera des ateliers de théatre dans chaque école. Elle a commencé cette année à Laimont les lundis et jeudis matins

Les élèves de Neuville ont assisté à un spectacle de danse Hip-Hop le 15 octobre à Bar-le-Duc, toujours dans le cadre de l'expression corporelle

Le 16 octobre les élèves de Laimont sont allés voir la fabrication de jus de pommes au Pressoir de Foucaucourt sur Thabas après avoir cueilli des pommes.

En mai les élèves de Chardogne ont passé le permis Internet avec les gendarmes. Ce permis les informe notamment sur les dangers qu'ils peuvent rencontrer en utilisant Internet, ils ont tous été reçus.

Un pompier, parent d'élève, Monsieur Furlani est intervenu pour l'attestation : « apprendre à porter secours »

Fin juin ils sont allés découvrir le site du Saillant de St Mihiel, visite des tranchées de la guerre 1914/1918, française et allemandes, lecture de lettres des soldats des deux pays, comparaison entre les uniformes et pour finir, jeu de piste dans les bois

Le 16 octobre les CM1 et CM2 ont participé au cross Jean MOULIN à Revigny dans le cadre de la liaison CM2/6ème Deux médailles ont été gagnées par des CM1 : Gauthier LAURENT médaille d'argent et Mattéo DI NIGRO médaille d'or. Nous les félicitons.

Le 6 novembre la gendarmerie est venue faire passer le permis vélo aux CM, théorie et pratique.

Madame STOCK remercie la commune de Chardogne pour le tout nouveau City-Stade qui est un équipement apprécié par elle-même et tous les élèves.

Organisation du RPI			
	Enseignantes	Classes	Effectifs
LAIMONT		PS-MS GS-CP	11 PS et 15 MS 12 GS et 9 CP
NEUVILLE	Mme PICAMAL	CE1-CE2	12 CE1 et 4 CE2
CHARDOGNE	Mme STOCK	CM1-CM2	10 CM1 et 6 CM2

Le total des effectifs est de 79 élèves pour le l'ensemble du RPI, ce qui devient très préoccupant pour l'avenir du RPI. Il est à remarquer que 28 enfants sont scolarisés hors RPI, 16 de Neuville et 12 de Chardogne.

Le Chardon Actit

Les rencontres

conviviales 2015

Annie Lejeune anime chaleureusement ces rencontres conviviales un mardi après-midi tous les quinze jours de novembre à mars à la salle des fêtes. Tous les aînés du village qui le souhaitent se retrouvent pour passer quelques heures agréables.

A la rentrée début novembre, la salle des fêtes n'étant pas accessible, les deux premières séances ont eu lieu à la salle de réunion de la mairie où les sièges confortables ont été appréciés...Les seniors s'adonnent à divers jeux de société: cartes, scrabble, triominos, etc... Ils échangent aussi des livres.

Un mardi de décembre de délicieuses gaufres ont été préparées pendant que les marcheurs profitaient du temps exceptionnellement clément pour faire une promenade.

Des mamies pâtissières régalent souvent les participants de gâteaux et de jus de pomme de leur confection

Toute les personnes désireuses de se joindre à ces moments de distraction peuvent contacter

Annie LEJEUNE, Tél 03 29 78 54 47

Vie Paroissiale

L'équipe paroissiale actuelle est constituée de Mesdames Bernadette LECHAUDEL, Geneviève PERIGNON et Elisabeth COLSON qui entretien la sacristie ainsi que de Audrey DI NIGRO qui enseigne le cathéchisme aux enfants.

Pour les parents qui voudraient y inscrire leurs enfants, il est encore possible de le faire.

Toute personne désireuse de faire partie de l'équipe peut s'adresser à Madame LECHAUDEL.



L'équipe paroissiale se tient à la disposition de chacun et remercie les personnes qui aident au nettoyage complet de l'Église

Merci pour les dons qui sont offerts et qui servent au fleurissement de l'Église

Saint Nicolas



Le Chardon

Dimanche 6 décembre, Saint Nicolas et le Père Fouettard sont venus rendre visite aux enfants du village....

Cette année, l'association Détente et Loisirs et la commune ont organisé Saint Nicolas dans la salle de l'école. 23 enfants se sont réunis avec leurs parents pour participer à un concours de dessins à l'effigie du saint patron, dans une ambiance chaleureuse. C'est vers 16h30 que le père Fouettard arrive la cloche à la main, et fagot de triques, suivi de Saint nicolas

Un grand moment d'émotions pour certaines et certains moins sages que d'autres. !!! Entres rires et pleurs, distribution de triques et de bonbons, un jury de parents a désigné les 3 gagnants du concours de dessins. Les 3 dessins gagnants seront dans le Petit Chardon 2015. L'association a ensuite préparé un goûter de crêpes confectionné par Vanessa et Lætitia. Un grand merci aux enfants et à leurs parents, à Saint Nicolas et père Fouettard, aux membres de l'association, à la commune de Chardogne, et à l'Est républicain venu couvrir l'événement.

L'association Détente et Loisirs a organisé cette année de nouvelles animations : la fête des mères avec un atelier poterie (et pâte à sel pour les plus petits) sur 2 séances, la fête des pères avec un atelier pense-bête, la fête des voisins en juin, la Saint Nicolas (avec la commune). Les animations habituelles comme le défilé d'Halloween, la buvette du 13 juillet ainsi que la buvette de la fête au village en octobre. Malheureusement cette année, la journée du 15 Août ainsi que le traditionnel Beaujolais Nouveau n'ont pu avoir lieu

De nouvelles animations sont en cours de réflexion pour l'année 2016.



Sapin De Noël

Le traditionnel sapin de Noël a été dressé sur la place du lavoir par les membres du Conseil Municipal et paré de ses guirlandes lumineuses

Le sapin de cette année nous a été très gentiment offert, par Mr Thierry DENIMAL. Nous l'en remercions vivement.

Félicitations aussi aux habitants du village qui ont décoré et habillé leurs

maisons et jardins de mille lumières

Colis De Noël

Comme chaque année les personnes de 65 ans révolus ont reçu la visite de deux Conseillers Municipaux qui ont eu le plaisir de leur offrir de la part de la Municipalité un coffret de produits à déguster pour les fêtes de la fin d'année 2015



4ctif

Résultat du concours du plus beau dessin de Saint Nicolas Bravo à Camille Mélody et Dauline





La marche

La marche, c'est le premier sport pratiqué par l'être humain. En effet, quelque temps après sa naissance, le bébé est curieux de découvrir le monde qui l'entoure. Pour s'y aventurer, il apprend à marcher ...

Et tout au long de sa vie, l'homme pratique la marche, chacun selon ses envies. Voici l'exemple de trois Chardonnerais qui aiment marcher, chacun à sa manière.





Le Chardon

Marcher et traverser les pays → 1350 km en 38 jours

On peut aussi partir très loin en marchant. Gérald Hornut (54 ans) n'a pas eu peur de se lancer seul dans cette grande aventure, qu'il a préparé depuis plusieurs années. Le 8 août Gérald a pris le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Il a emprunté les sentiers du Sud de la France, traversé les Pyrénées, et parcouru les chemins d'Espagne, avant d'arriver à proximité des rives de l'Atlantique. Soit un parcours de 1350 km à pied!

Gérald raconte : St Jacques est un chemin facile à portée de tous, balisages, hébergements et ravitaillements sont nombreux. Vous ne marchez jamais seul, chacun son rythme et ses kilomètres à parcourir.

Parfois vous recevez les encouragements des habitants qui vous ouvrent leur potager et vous offrent de quoi vous désaltérer. Aller à st Jacques de Compostelle c'est croiser des marcheurs du monde entier.

Les vacances en marchant → **180 km en 8 jours**

Découvrir un pays lointain, ou plus simplement une région de France, en marchant. C'est le type de vacances pratiqué par Alain Platel (55 ans) et son épouse depuis plusieurs années.

Alain raconte: L'été dernier, nous avons décidé de découvrir une région reculée de France, l'Aubrac. Nous avons organisé nous-mêmes cette marche itinérante de 8 jours. Avec notre gros sac à dos, nous sommes partis sur les chemins de Grande Randonnée. Nous faisions des étapes de 20 à 25 km par jour, et dormions dans des gîtes plus ou moins confortables, quelque fois dans le grenier d'une ancienne ferme. Mais l'accueil était toujours très sympathique, et très chaleureux. Nous avons découvert ce grand plateau quasiment désertique qui constitue l'Aubrac. Désertique n'est pas exagéré, par exemple trois jours sans rencontrer un seul village, uniquement quelques fermes, au sein desquelles nous nous sommes ravitaillés en eau, ou abrités lors d'un orage.

La marche, c'est une activité qui permet de rester en forme, mais c'est aussi un très bon moyen pour apprécier la beauté des paysages qui nous entourent, et pour rencontrer les habitants des charmants petits villages traversés.



100 KM Millau

Ayant couru 13 marathons, je n'imaginais pas faire une épreuve de plus de 42 kms.

Licencié au club barisien de l'Association de Marche Barisienne, le défi fut lancé en mai. Accompagné par une dizaine de compétitrices, compétiteurs et accompagnantes je me suis rendu à MILLAU pour participer à cette compétition mythique et mondialement connue qui se déroule dans les Cévennes.

Près de 1855 coureurs sont inscrits et le départ est donné à 10h du matin pour une durée de course qui ne peut pas dépasser 24h.

Sous un soleil radieux et une température de 28°, quarante kms sont effectués en moins de 6h, dans un plaisir partagé avec les autres coureurs, le parcours étant varié et agréable.



La seconde partie de l'épreuve est beaucoup plus technique avec des côtes de plus de 8% vers St Affrique. Je passe sous le pont de Millau, ouvrage d'art magnifique et grandiose en fin d'après-midi puis au retour vers 23h45. La température avoisine seulement 10 degrés et la fatigue se fait maintenant sentir. Je dépasse alors des coureurs en grande difficulté, je les encourage à tenir et terminer cette épreuve sportive. Encore 10 kms pour rejoindre l'arrivée, il convient dès à présent de gérer l'effort pour ne pas être surpris par des crampes car je les sens maintenant à fleur de peau et m'envahir les jambes.

Deux athlètes du club sont arrivés il y a peu, les autres sont à l'arrière, je termine la course après 16h30 d'effort à la moyenne horaire de 6,1km/h, des images de l'épreuve et des paysages splendides en tête.

Notre Datrimoine



La journée du patrimoine

A l'occasion de la journée du patrimoine, qui s'est déroulée le dimanche 20 septembre, la commune de Chardogne a organisé un parcours découverte au sein du village. Avec l'aide de Marie Christine SISSLER, Alain PLATEL, délégué au tourisme, a proposé une nouvelle formule. Les années passées, on ouvrait l'église et on faisait visiter le clocher. J'ai voulu faire plus cette année, raconte Alain.

Le parcours découverte a permis à une quarantaine de personnes, principalement des habitants du village, mais aussi quelques visiteurs de l'extérieur, de découvrir ou redécouvrir le petit patrimoine de Chardogne, de façon ludique.

Le parcours emmenait les participants à travers les rues du village, içi vers un ancien puits en pierre, là vers un ancien pigeonnier, ou encore vers les croix des différents calvaires, le lavoir, la mairie, l'église ...

A chaque étape, une question simple était posée, il suffisait de cocher la bonne réponse sur le bulletin qui avait été remis au départ. Un porte clé à l'écusson de Chardogne a été offert à chaque participant, et de nombreux lots ont récompensés les gagnants au tirage au sort. Une bonne journée pour tous, petits et grands.



MAIRIE DE CHARDOGNE

2, rue Haute Tél :09 79 72 02 05 Tél-fax : 03 29 78 50 26

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le mercredi de 18h à 19h30.

Mr le Maire tient une permanence le mercredi de 18h30 à 19h30.

En cas d'urgence, s'adresser directement au Maire (**Benoît HACQUIN**) ou à ses adjoints (Elise ERRARD, Laurent CHRETIEN).

Location de matériel communal

10 tables de brasserie et 20 bancs peuvent être loués au tarif suivant :

- 1 table et 2 bancs pour 4 €
- un chèque de caution de 130 €

Location de la salle communale

La salle communale peut être louée en journée (elle doit être libérée pour 22h) aux tarifs suivants :

du 1er mai au 30 septembre : 90 € du 1er octobre au 30 avril : 120 € Un chèque de caution de 120 €, une attestation d'assurance responsabilité civile et le chèque de location seront demandés au moins 3 semaines avant la date des activités prévues.

Pour les différentes locations, s'adresser au secrétariat de mairie.

Absence de ramassage scolaire

Lorsque les conditions météorologiques le nécessitent, le Conseil Général peut annuler temporairement les ramassages scolaires.

Il est alors possible de se renseigner sur www.meuse.fr ou au 0 825 800 161



En 2015, la communauté d'agglomération est composée de 33 communes.

le conseil communautaire est composé de 62 délégués, dont 12 vice-présidents et 5 conseillers délégués

Les compétences de la communauté d'agglomération sont :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (dont gestion des transports)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Assainissement des eaux usées
- Distribution en eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement

et du cadre de vie

- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire

CONTACTS

Communauté d'agglomération Bar le Duc Sud Meuse

12, rue Lapique – 55000 Bar le Duc

Tél: 03 29 79 56 00

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Du 1er octobre au 31 mars : Le mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche matin de 9h à 12h. Tous les après-midi de 13h à 18h ;

- Du 1er avril au 30 septembre : Le mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche matin de 9h à 12h. Tous les après-midi de 14h à 19h ;

Contact avec le quotidien L'EST REPUBLICAIN

Denis HERVELIN

Tél: 03 29 78 50 57 ou 06 72 52 84 29 Mail: denishervelin@club-internet.fr



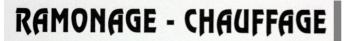




Achat, Vente, Réparations toutes marques Carrosserie - Dépannage

3 Rue Haute 55000 CHARDOGNE www.garage-chretien.fr

Tél: 03.29.78.51.54



1 Ruelle Pauline 55000 CHARDOGNE Tél. 03 29 78 51 75

Francis MAURER



DÉCAPAGE PAR AÉROGOMMAGE

de meubles, boiseries, poutres, menuiseries métalliques, pierres, tags, etc.

 $06\ 07\ 06\ 12\ 73\ /\ 03\ 29\ 78\ 53\ 70$ 6, Chemin de Coutrot - 55000 CHARDOGNE - E-mail : dms55@sfr.fr

TERRASSEMENT

PARTICULIERS/PROFESSIONNELS

LOCATION DE MINI-PELLE AVEC CHAUFFEUR TRANSPORT

06.70.80.51.55

55000 CHARDOGNE

siret 478 687 643 00021





ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Tél/Fax: 03.29.78.53.80 10, Chemin Saint-Christophe Portable: 06.76.14.12.64 55000 CHARDOGNE

E-mail: hofbauer-alex@wanadoo.fr

Gérant HOFBAUER Alexandre



www.paymal.fr

3 03 29 78 54 69

7 rte de Bar le Duc 55000 Chardogne

Paymal Carrelages Dallages - vente